

ÉLECTIONS
LEGISLATIVES
2012

LA SANTÉ
DANS LE DÉBAT
2012

Les réponses des candidats à la Mutualité Française Picardie



SOMMAIRE

- Lettre de la Mutualité Française Picardie aux candidats aux législatives. P4
- Rencontres avec les candidats P6
- Réponses écrites des candidats P11

Saint-Quentin le 14 mai 2012,

Objet : la santé dans le débat électoral

Madame, Monsieur,

Toutes les enquêtes d'opinion qui se succèdent depuis plusieurs mois placent la santé et l'accès aux soins parmi les préoccupations prioritaires des Français. Un grand débat national sur la santé serait pourtant nécessaire. La Mutualité Française Picardie a réuni, le 3 février dernier, 700 personnes à Saint-Quentin pour un débat sur le thème « Votre santé en 2012 : agissons pour rester solidaire »

La Mutualité Française Picardie regroupe la totalité des mutuelles santé relevant du code de la Mutualité, lesquelles protègent 2 personnes sur 3 dans notre région. Avec plus de 30 services de soins et d'accompagnement et un réseau de prévention et de santé publique, la Mutualité Française Picardie est un acteur incontournable.

D'autre part, la Mutualité Française a toujours été force de propositions en matière de modernisation du système de santé, afin de garantir à tous l'égalité d'accès à la prévention et d'accès à des soins de qualité.

Dans la perspective des élections législatives, nos propositions visent à garantir un système pérenne, efficace et juste. Elles concernent notamment l'accès aux soins, le financement du système, l'optimisation du parcours de santé, la maîtrise des restes à charge, ou encore le maintien de l'autonomie.

Le mouvement mutualiste souhaite donc connaître vos perspectives et engagements autour de 5 questions essentielles. Nous ne manquerons pas de faire connaître vos positions.

1°) Quels engagements comptez-vous prendre pour assurer le retour à l'équilibre des comptes et mettre fin au report de nos dépenses sur les générations futures ? Plus précisément, comment et à quel terme comptez-vous solder la CADES, qui se chiffre à ce jour à 135 milliards d'euros ?

2°) Comment envisagez-vous de mettre un terme à la différence entre les prix réels et les bases de remboursement ? Un phénomène qui se banalise et s'amplifie risquant ainsi de conduire l'ensemble des secteurs à la situation que nous connaissons pour les prothèses dentaires ou encore l'optique, domaines dans lesquels l'Assurance maladie ne rembourse plus qu'une infime part (4% pour l'optique).

3°) Quelle réponse apporterez-vous aux personnes en situation de perte d'autonomie et à leur entourage ?

4°) Etes-vous prêt à accorder aux mutuelles la possibilité de contractualiser avec les professionnels de santé au même titre que le font déjà les assureurs ?

5°) L'adhésion à une complémentaire santé est aujourd'hui indispensable pour l'accès aux soins en France. Quelles solutions envisagez-vous pour favoriser l'accès à une mutuelle et mettre ainsi en œuvre le droit à une garantie complémentaire solidaire pour chacun ?

En tant que Président de la Mutualité Française Picardie, je souhaite vous rencontrer au plus vite afin d'échanger avec vous sur l'avenir de notre système de santé et ainsi vous faire connaître les propositions de la Mutualité Française. Celles-ci sont résumées dans le document joint à ce courrier.

Je reste à votre disposition pour préciser les modalités pratiques de notre rencontre. Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à ma demande et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Le Président
Daniel Tourbe

LA SANTÉ
DANS LE DÉBAT
2012

Rencontres avec les candidats

- Eric WOERTH
- Frédéric ALLIOT
- Mireille AUSECACHE
- René DOSIERE

Candidat rencontré le mardi 22 mai à sa permanence de campagne de Senlis.

Points abordés et réponses du candidat

M. Woerth a souhaité rappeler au début de ce rendez-vous que le système de soins reste facilité en France mais qu'il mérite cependant d'être consolidé : problématique des dépassements d'honoraires et de la démographie médicale.

Financement de la protection sociale :

- Indispensable augmentation des cotisations.
- Trouver une base élargie pour les cotisations : CSG et TVA.
- Mise en place d'une mesure de protection : voter des lois au préalable qui seront automatiquement déclenchées si les objectifs fixés dans un 1^{er} temps ne sont pas atteints.
- Augmentation de la CRDS nécessaire pour solder la CADES.
- M. Woerth n'est pas très favorable au bouclier sanitaire proposé en 2007 par le gouvernement, mais il y voit l'avantage de pouvoir faire varier les cotisations. Il est en effet pour établir une variation des cotisations qui ne soit pas seulement basée sur les revenus fiscaux d'un ménage mais sur un ensemble de critères : taille de la famille, âge des personnes du foyer fiscal, revenus...

Régulation du système de santé :

- La régulation du système de santé doit d'abord passer par une régulation du prix du médicament, sa consommation, et de la prévention...
- Gouvernance du système de santé : M. Woerth souhaite que les trois acteurs du système de santé, Assurance Maladie Obligatoire, Complémentaire Santé et offreurs de soins, soient responsables, et concourent à la régulation du système de protection sociale. Il est favorable à une meilleure organisation des professionnels de santé afin qu'ils s'intègrent pleinement dans la régulation du système de santé.
- Favorable à la possibilité pour les mutuelles de contractualiser avec les offreurs de soins au même titre que les assureurs.

Maintien de l'autonomie :

- M. Woerth n'est pas contre la mise en place d'un 5^{ème} risque, il pense néanmoins que son financement reste difficile dans le contexte actuel.

Candidat rencontré le mardi 31 mai à sa permanence de campagne de Soissons.

Points abordés et réponses du candidat

Financement de la protection sociale :

- Préconisation d'une séparation du budget de l'Etat et de celui de la Sécurité Sociale.
- Favorable à la mise en place d'une CSG progressive. Il préconise également une taxe sur les revenus financiers des entreprises.
- Renforcement du caractère de solidarité nationale du financement de la protection sociale.

Régulation du système de santé :

- Renforcement du régime obligatoire
- Il faut rester dans une solidarité nationale pour réguler le système de santé avec une gouvernance entre les professionnels de santé, l'Assurance Maladie et les Complémentaires Santé. Il est indispensable de faire porter l'effort sur l'ensemble des acteurs de santé.

Maintien de l'autonomie :

Favorable à la mise en place d'une 5^{ème} branche de l'Assurance Maladie.

Accès aux soins :

Sur la même ligne que M. Tourbe, Président de la Mutualité Française Picardie, M. Alliot est favorable à une mise en place d'une aide à la complémentaire santé sous forme de crédit d'impôts avec un plafond et un plancher.



Mireille AUSECACHE
Candidate du Front de Gauche
5^{ème} circonscription de l'Aisne

Candidate rencontrée le mardi 29 mai à sa permanence de campagne de Château-Thierry.

Points abordés et réponses du candidat

Financement de la protection sociale :

- Les cotisations patronales exonérées représentent un manque à gagner important. Le Front de Gauche est donc favorable à un maintien du financement de l'Assurance Maladie par des cotisations et non pas par l'impôt (CSG) en envisageant des cotisations sur la rentabilité du travail et une taxe des revenus financiers des entreprises.
- Importance de recréer de l'emploi et de relever les salaires pour solvabiliser la santé.
- Rétablir le remboursement de la Sécurité Sociale à 100%.

Régulation du système de santé :

- M^{me} Ausecache recommande la mise en place de pôles de santé rattachés à des hôpitaux publics dans les zones rurales démunies en offre de soins de proximité. Une mesure qui permettra aux établissements hospitaliers de diminuer leur part de médecine de ville, et d'attirer les jeunes médecins dans ces zones à démographie médicale insuffisante.
- Redonner à l'hôpital public une place importante.
- Encadrer les dépassements d'honoraires dans le secteur public.
- Suppression des ARS (Agence Régionale de Santé).



René DOSIERE
Candidat socialiste
1^{ère} circonscription de l'Aisne

Entretien téléphonique avec le candidat le 5 juin.

Points abordés et réponses du candidat

Financement de la protection sociale :

- Nécessité de solder la CADES et de remettre de l'ordre dans les finances de notre système de protection sociale.
- Il est inacceptable de reporter la dette sur les générations futures.
- Sur la même ligne que la Mutualité Française, M. Dosière préconise une séparation du budget de la sécurité sociale et de celui de l'Etat.

Réponses écrites des candidats

- Dominique JOURDAIN
- Jean-Luc LANOUILH
- Anne ZANDITENAS
- Marie-Françoise BECHTEL
- Michel FRANCAIX
- Barbara POMPILI



Dominique JOURDAIN

Candidat de la majorité présidentielle écologiste socialiste et citoyenne
5^{ème} circonscription de l'Aisne

Monsieur le Président et Cher Ami, j'ai bien reçu les propositions de la mutualité française Santé 2012. Je m'attache à répondre avec précision aux questions posées aux candidats aux élections législatives. La santé tient d'ors et déjà une large place dans le débat que je conduis à cette occasion et notamment :

- l'organisation de l'offre de soins dans les territoires ruraux et en particulier la place des hôpitaux publics et privés participants au service public
- la prévention des « crises sanitaires » liées à l'environnement et aux différents types de pollution.

Ces questions seront traitées plus particulièrement au cours d'une réunion à Allemant le mercredi 30 mai à 20 heures (cf document joint)

Bien à vous. Amitiés

Dominique Jourdain

Candidat de la majorité présidentielle écologiste socialiste et citoyenne pour la 5^{ème} circonscription

Des réunions publiques pour débattre et construire le véritable changement

- **Samedi 26 mai à 15h00** - Salle de la mairie **Dulchy-Le-Château**
L'agriculture, une chance pour la France et pour l'Aisne : Relever le défi alimentaire, assurer la place des agriculteurs dans le développement des territoires.
- **Mardi 29 mai à 20h00** - Salle du conseil mairie de **Trélat**
L'eau bien commun : projection d'extraits du film de "Water makes money"
Le juste prix pour l'eau et l'assainissement ?
- **Mercredi 30 mai à 20h00** - Salle polyvalente d'**Allemant**
Pollutions de l'air, de l'eau, du sol, l'environnement, un enjeu de santé publique :
Pour en finir avec les scandales sanitaires !
- **Jeudefi 31 mai à 20h00** - Salle Georges Bourdon à **Villers-Cotterêts**
Non cummi des mandats, consultation des citoyens, proportionnelle, plus de démocratie pour assurer le changement !
- **Vendredi 1er juin à 20h00** - Salle du conseil municipal à **Braine**
Faire reculer le chômage et notamment celui des jeunes et des seniors et soutenir les petites et moyennes entreprises, les artisans, les coopératives et les commerces de proximité.
- **Samedi 2 juin à 15h00** - Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) à **La Ferté-Milon**
Projection débat d'extraits du film "Gasland" pour s'informer et se mobiliser contre les projets de recherche de pétrole de schiste dans le Sud de l'Aisne.
- **Lundi 4 juin à 19h30** - Salle polyvalente, Place du Gygne à **Essômes sur Marne**
Défendre l'hôpital public avec le **Dr Patrick Pelloux**, Président du Syndicat des Urgentistes de France.
- **Mardi 5 juin à 20h00** - Salle d'honneur de la mairie de **Fère-en-Tardenois**
Sauvegarder et renforcer l'École, l'accès à la culture et aux sports en milieu rural.
- **Mercredi 6 juin à 20h00** - Salle du conseil municipal à **Chitry**
Réindustrialiser le sud de l'Aisne, créer des emplois non-délocalisables.
- **Jeudefi 7 juin à 20h00** - Salle de la mairie à **Charly-sur-Marne**
Transports publics, trafic aérien, pétrole de schiste, vignoble... : défendre et valoriser la ruralité.



Ne pas oublier de télécharger l'agenda !

REUNION PUBLIQUE : Construire la majorité présidentielle écologiste, socialiste et citoyenne avec Dominique Jourdain

Vendredi 8 juin 2012
À 20h30

Château-Thierry
Amphithéâtre du palais
des Rencontres,
Avenue de Lauconnois



www.dominiquejourdain2012.fr

www.egalite-sur-marne.info

06.48.75.71.03

Elections législatives - 10 et 17 juin 2012 - 5ème circonscription de l'Aisne

Dominique JOURDAIN



Majorité
présidentielle
écologiste,
socialiste
et citoyenne

Le véritable changement,
c'est maintenant !



www.dominiquejourdain2012.fr

www.egalite-sur-marne.info

06.48.75.71.03



Dominique JOURDAIN

« Madame, Mademoiselle, Monsieur,

J'ai décidé d'être candidat aux élections législatives pour être votre porte-parole. J'ai mûri cette décision au fil des réunions organisées sur le pétrole de schiste.

La menace des forages n'est pas levée malgré la loi du 13 juillet 2011 qui n'a rien réglée. Les permis n'ont pas été abrogés et 4 nouvelles demandes ont été déposées pour les arrondissements de Château-Thierry et Soissons.

Notre département ne doit pas servir de "carricole-cobaye" pour l'expérimentation de la fracturation de la roche-mère.

- Député, je serai votre **porte-parole** pour la **modification du code minier** en imposant la **consultation des citoyens** et des **collectivités locales**.
- Député, je serai votre **porte-parole** pour **faire progresser la sécurité sanitaire** face aux pollutions de toute nature.
- Député, je serai votre **porte-parole** pour une **agriculture de qualité**, à vocation alimentaire, protégeant les ressources naturelles, adaptée aux circuits courts.
- Député, je serai le **porte-parole des territoires ruraux** pour **défendre les services publics** et notamment les écoles, les lycées, les collèges, l'accès à la culture et aux sports.
- Député, je serai votre **porte-parole** pour **garantir un juste prix à l'eau** et à l'assainissement.



L'agriculture, une chance pour l'Aisne



Défendre l'école



Schéma de fracturation de la roche-mère

Le véritable changement, c'est maintenant !

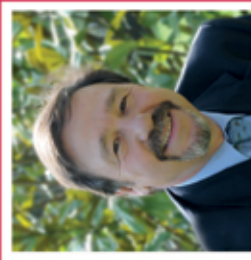
- Député, je serai votre **porte-parole** pour abroger la loi Bachelot et redonner aux hôpitaux les moyens d'exercer leurs missions d'accès aux soins pour tous et pour favoriser l'implantation des médecins en milieu rural.
- Député, je serai votre **porte-parole** pour refuser l'austérité et construire une nouvelle croissance en soutenant les PME/PMI et les artisans comme je l'ai fait à Château-Thierry avec Novacei, Greenfield et FM Logistic, favorisant ainsi la réindustrialisation du sud de l'Aisne.
- Député, je serai votre **porte-parole** pour engager la mutation énergétique de l'économie et lutte contre les émissions de gaz à effet de serre en favorisant le développement des filières bois.
- Député, je serai votre **porte-parole** pour instaurer le non-cumul strict des mandats, une part de proportionnelle dans toutes les élections, la parité homme/femme et la participation des citoyens aux décisions publiques à tous les niveaux.
- Je suis le seul candidat susceptible de rassembler au-delà des étiquettes partisanes, les femmes et les hommes de la 5ème circonscription.



Centre Hospitalier de Château-Thierry



Anne Cluzeau, Infirmière Hospitalière Remplacement Événuelle



Dominique Jourdain

Majorité présidentielle écolo-socialiste et citoyenne

Un homme d'expérience :

- Avocat au barreau de Paris
- Maire de Château-Thierry entre 1989 et 2008
- Membre fondateur et ancien Président des Eco-maires
- Représentant des communes de France dans le Grenelle de l'Environnement
- Administrateur de l'Agence de l'Eau Seine Normandie depuis 1997.

L'expérience au service du changement !



Jean-Luc LANOUILH
Candidat du Front de Gauche
4^{ème} circonscription de l'Aisne

Jean-Luc LANOUILH

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL
CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON DE CHAUNY
33, avenue Vincent Auriol – 02300 CHAUNY
Tél. 03.23.38.16.84

M Daniel TOURBE
Mutualité Française
Région Picardie

Chauny, le 22 mai 2012

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que je vous transmets les réponses aux questions posées dans votre courrier du 14 mai 2012.

1) La réponse politique ne peut être que macroéconomique. Le sujet concerne la Sécurité sociale dans ses diverses branches. Le premier ennemi de l'équilibre des comptes c'est le chômage. Sans recul du chômage pas d'équilibre. Il faut retrouver de la croissance économique par une relance à travers le pouvoir d'achat, il faut mettre fin à la désindustrialisation du pays, lutter contre les délocalisations et imposer les revenus du capital au même niveau que ceux du travail.

2) Cette question est liée à la précédente : la baisse des bases de remboursement étant liée à une politique d'économie sur la santé, elle-même justifiée par un déséquilibre des comptes. Le problème est que cette pratique génère une politique d'austérité qui asphyxie toute croissance économique. Au-delà des aspects « techniques » on est devant des grands choix politiques.

3) En améliorant les services à la personne à domicile. En ce sens l'APA a beaucoup apporté. Cependant l'Etat à une tendance à se « décharger » sur les Conseils généraux. Ce désengagement pèse lourdement sur leurs budgets. Un nouvel acte de la décentralisation doit répondre à cette situation devenue intenable.

4) Oui c'est nécessaire !

5) Instaurer un droit réel à une complémentaire Santé solidaire ; pour cela il faut un prix accessible pour tous. Insister sur la solidarité nationale en particulier auprès des personnes en situation de revenus inférieurs au seuil de pauvreté. Il faut aussi particulièrement restaurer la participation de l'Etat au financement de la CMU et de l'ACS.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Jean-Luc LANOUILH
Conseiller général du canton de Chauny
Vice-président du Conseil général de l'Aisne

le 24 mai 2012,

Monsieur,

Je vous transmets en mon nom et celui des camarades qui sont candidats pour Lutte Ouvrière dans l'Aisne notre réponse à une partie de vos questions.

Je n'ai pu assister à la réunion que vous avez tenue à Saint-Quentin mais j'en ai lu avec attention les comptes rendus et en particulier le constat préoccupant que vous avez fait quant à la difficulté pour nombre de familles de s'acquitter des frais de santé. Cette situation est d'ailleurs celle d'un certain nombre de nos propres camarades confrontés eux-mêmes au chômage ou au faible niveau des allocations d'adulte handicapé.

Je souhaite tout d'abord vous dire que nous ne croyons pas, vu les modalités de ce vote, que nous aurons des élus et encore moins que nous pourrions avoir une majorité qui nous permettrait de mener la politique que nous souhaitons. Plus généralement, nous pensons que pas plus que sur le terrain d'un simple changement de majorité présidentielle, la situation sociale et son évolution ne dépend pas des élections législatives. Au fur et à mesure que la crise s'approfondit, c'est la population laborieuse et en particulier sur sa fraction la plus défavorisée que pèsent toutes les attaques des classes privilégiées afin de leur faire payer une crise pour laquelle ils ne sont pour rien avec l'argument cynique qu'il faudrait payer une dette... qu'ils n'ont pas contractée !

Et de ce point de vue, comme vous le constatez, l'accès aux soins devient de plus en plus problématique pour une partie croissante de la population.

Les causes principales de ces difficultés, c'est le nombre catastrophique de chômeurs et les bas revenus. Le chômage et la stagnation des salaires creusent sans cesse le trou de la Sécurité sociale. C'est une nécessité vitale que d'interdire les licenciements, d'embaucher dans les services publics pour les développer et de partager le travail entre tous sans diminution de salaires. C'est une nécessité aussi d'augmenter les salaires et de les indexer sur les prix.

Nous pensons que le programme de défense des conditions de vie des classes laborieuses que nous mettons en avant ne peut qu'être imposé, en s'en prenant aux profits que les grandes entreprises et les banques accumulent, et ce au travers de luttes d'ampleur.

Les solutions au financement de la santé ne peuvent se trouver indépendamment du fonctionnement de la société dans laquelle nous vivons. Les profits accumulés par les entreprises et les banques sont le fruit du travail collectif et ils devraient être utilisés pour répondre aux besoins de la population et en particulier permettre à tous, de se faire soigner.

Les gouvernements jusqu'ici préfèrent arrêter de rembourser des médicaments, ils préfèrent instaurer un forfait hospitalier augmenté à plusieurs reprises et prendre une série de mesures diminuant l'offre de soins plutôt que de s'attaquer aux trusts pharmaceutiques et de faire financer par le capital les dépenses de santé. Le scandale Servier en est une triste illustration, tout comme la diminution de la part des employeurs dans le financement de ce qui concerne la santé, la retraite des salariés qu'ils emploient. L'adhésion à une mutuelle est de fait devenue obligatoire et les mutuelles faisant face à des remboursements de plus en plus importants sont condamnées à augmenter leurs tarifs ou limiter les remboursements.

Dans ce contexte, nous approuvons malgré leurs limites, toutes les mesures qui permettent à ceux qui ont le plus de difficulté de pouvoir accéder au service de santé et d'avoir une mutuelle.

A propos de la question que vous posez sur les personnes qui ont perdu leur autonomie, du fait de l'âge ou d'un handicap, elles devraient dans une société développée rencontrer une attention particulière et d'autant plus qu'elles ont souvent travaillé toute leur vie ou une partie de leur vie. Elles devraient bénéficier d'une aide à domicile, et quant leur situation le nécessite, être accueillies dans des structures spécialisées en nombre suffisant et disposant du personnel nécessaire. Il ne suffit pas pour cela de créer une cinquième branche de la Sécurité sociale encore faut-il avoir la volonté de la financer autrement qu'en se prenant une fois de plus à la population. C'est encore une fois, le système économique dans lequel nous vivons, marqué par la course au profit, qui empêche de consacrer une part plus importante de la richesse au bien être des personnes devenues dépendantes.

Veillez agréer nos sincères salutations,

Anne Zanditénas pour les candidats de Lutte Ouvrière de l'Aisne

Marie-Françoise BECHTEL
Candidate PS-MRC aux élections législatives
Déléguée du candidat François HOLLANDE
dans la 4^o circonscription de l'Aisne

MUTUALITE FRANCAISE
Monsieur Daniel TOURBE
Président
3 boulevard Léon Blum
02100 SAINT-QUENTIN

Soissons, le 30 mai 2012

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance avec attention de votre courrier du 14 mai dernier ainsi que du document reprenant les propositions de la Mutualité Française.

Je fais partie de ceux qui, dans notre pays, estiment que le système de santé est un de nos grands services publics et doit à tout prix être préservé et, lorsque cela est nécessaire, renforcé.

Au demeurant, j'avais, lorsque je dirigeais l'ENA, donné aux élèves de cette école comme thème de séminaire, se déroulant sur une année : « le système de santé en France : problèmes et enjeux ».

Aujourd'hui, le mouvement mutualiste est en première ligne en ce qui concerne les questions du coût de la santé.

Les questions précises que vous posez relèvent à cet égard, pour une part d'entre elles, de la loi annuelle de financement de la sécurité sociale : il faudra attendre les solutions proposées par nouveau gouvernement qui est conscient des difficultés, pour prendre une position utile.

Sur les autres questions, je peux vous dire que, mutualiste moi-même depuis plus de trente ans, je suis très attachée à ce que les mutuelles ne soient pas mises dans une position moins favorable que les assureurs et à ce que les remboursements, notamment en matière dentaire et optique soient mieux garantis par l'assurance maladie.

En ce qui concerne la perte d'autonomie, je suis très favorable à la création d'une branche « dépendance » dans notre système de sécurité sociale. Elle demandera une large consultation des partenaires sociaux, compte tenu de l'ampleur de la question.

Restant à votre disposition pour tout échange complémentaire,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à toute ma considération.


MF BECHTEL

le 5 juin 2012,

Monsieur le Président,

Dans le cadre de ma candidature aux élections législatives dans la 3^e circonscription de l'Oise, les 10 et 17 juin prochain, vous avez bien voulu m'interroger sur l'avenir de notre système de santé et les propositions de la Mutualité Française et je vous en remercie.

En ce qui concerne la santé, nos propositions s'articulent autour de trois axes : mieux prévenir, mieux guérir et mieux garantir. La santé occupe une place de choix dans le projet des députés du groupe socialiste à l'Assemblée nationale et nos engagements se déclinent en de nombreuses mesures :

Pour une protection de l'hôpital et du service public de la santé :

- Réformer la tarification des hôpitaux pour mettre fin à leur assimilation avec les établissements privés
- Considérer l'hôpital comme un service public et non comme une entreprise
- Améliorer la prise en compte de la santé publique, notamment en augmentant la part de rémunération forfaitaire des médecins généralistes

Pour une égalité de l'accès aux soins sur tout le territoire :

- Favoriser une meilleure répartition des médecins par la création de pôles de santé de proximité dans chaque territoire.
- Fixer un délai maximum d'une demi-heure pour accéder aux soins d'urgence

Pour une santé accessible :

- Encadrer les dépassements d'honoraires.
- Favoriser une baisse du prix des médicaments
- Supprimer le droit d'entrée dans le dispositif de l'aide médicale d'Etat.

D'autre part, vous m'interrogez sur les conditions du retour à l'équilibre des comptes et mettre fin au report de nos dépenses sur les générations futures ?

Nous ne pourrions pas continuer à nous endetter indéfiniment. Le financement de la sécurité sociale mérite une réforme garantissant le retour à l'équilibre d'ici la fin de la XIV^e législature. Au groupe socialiste à l'Assemblée nationale nous reviendrons sur certaines niches sociales et nous instaurerons une contribution sur les revenus du capital et de placement équivalente à celle portant sur les revenus du travail. Avec François Hollande, Président de la République je voterai le rapprochement de l'impôt sur le revenu et de la CSG devant aboutir à terme à la mise en place d'un prélèvement simplifié sur le revenu (PSR). Le financement de la sécurité sociale, dans ce cadre, sera sanctuarisé.

Vous m'interrogez également sur comment mettre un terme à la différence entre les prix réels et les bases de remboursement ?

Le niveau inacceptable de certains dépassements d'honoraires nécessite une réforme ambitieuse. Il conviendra de remettre à plat de l'ensemble des tarifs pratiqués en mettant un terme à l'option de coordination, mesure inefficace récemment imposée par l'actuel gouvernement en dépit de l'opposition de l'ensemble des acteurs concernés. Le gouvernement de Jean-Marc Ayrault doit très rapidement ouvrir une négociation avec

l'ensemble des acteurs, pour aboutir à un plafonnement des dépassements d'honoraires par spécialité et par région. Le Président de la République a même indiqué que « en cas d'échec, des mesures législatives seront proposées avant la fin de l'année ». Il s'agit de permettre à nos concitoyens de connaître le montant exact de leurs dépenses de santé et des remboursements associés et, à terme, de revenir à une réelle « opposabilité » des tarifs.

En ce qui concerne ma réponse sur les personnes en situation de perte d'autonomie et à leur entourage ?

La perte d'autonomie et donc la question de la prise en charge de la dépendance constituent une illustration supplémentaire des rendez-manqués de l'ancien gouvernement. Les parlementaires socialistes mettront en tout en œuvre pour favoriser l'adoption de mesures permettant la prise en charge de la perte d'autonomie par une contribution « solidaire ». Au-delà de la question du financement de la prise en charge des personnes en situation de perte d'autonomie, souhaite également élargir l'accès à l'APA à domicile pour les personnes les moins autonomes et permettre l'adaptation de 80 000 logements par an pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées -ce dernier aspect constituant un levier puissant pour éviter les hospitalisations inappropriées. Nous soutiendrons le gouvernement de Jean-Marc Ayrault et Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé pour qu'ils mettent en place un plan d'aide et de formation en direction des aidants.

Sur la possibilité aux mutuelles de contractualiser avec les professionnels de santé dans l'objectif de garantir aux Français des soins de qualité au meilleur prix.

Je n'ignore pas que les mutuelles ne disposent pas actuellement des mêmes droits que les autres organismes complémentaires en matière de conventionnement avec les professionnels de santé. Comme le président de la République s'y est engagé, il faudra rétablir l'égalité entre les assurances et les mutuelles en leur permettant, par la voie contractuelle, de favoriser les conditions d'un meilleur accès de tous à des soins de qualité et au meilleur coût.

Enfin, vous souhaitez connaître ma position pour favoriser l'accès à une mutuelle et mettre ainsi en œuvre le droit à une garantie complémentaire solidaire pour chacun.

Le renchérissement des cotisations des mutuelles est en grande partie lié aux augmentations successives des taxes appliquées aux mutuelles. Ce renchérissement des cotisations pénalise naturellement les plus démunis. Par ailleurs, cette hausse s'est faite de manière telle que la distinction entre les contrats solidaires et responsables et les autres a quasiment disparu. Il convient de réintroduire une distinction entre les contrats aux effets vertueux et les autres. C'est pour cela que nous souhaitons que soit redéfini le contenu des contrats existants et que s'instaure une taxation fortement différenciée selon leur nature.

Vous le voyez, les nombreux sujets abordés dans vos questions et propositions seront mis en œuvre au cours de cette XI^{Ve} législature par la majorité présidentielle et le gouvernement de Jean-Marc Ayrault.

En espérant avoir répondu à votre attente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Michel FRANÇAIX



Barbara Pompili

Candidate de la majorité présidentielle
Elections législatives 10 et 17 juin 2012
2^{ème} circonscription de la Somme

Monsieur Daniel Tourbe
Président de la Mutualité Française de Picardie
3 boulevard Léon Blum
02100 Saint Quentin

Amiens, 7 juin 2012

Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé vos propositions dans le cadre des élections législatives et je vous remercie de votre contribution au débat démocratique.

Vous attirez mon attention sur cinq points.

1/ Quels engagements comptez-vous prendre pour assurer le retour à l'équilibre des comptes et mettre fin au report de nos dépenses sur les générations futures?

Les comptes sociaux ont vocation à s'équilibrer, non par une politique de court terme, mais par une refonte globale de la fiscalité et l'intégration de la dette sociale dans le budget de l'Etat, avec une extension de l'assiette des prélèvements et l'introduction d'une fiscalité écologique, la fusion de l'impôt sur le revenu et la CSG, la suppression de la CADES (Caisse d'amortissement de la dette sociale).

Les dépenses de fonctionnement ne doivent pas être gérées par la dette. Les diverses manipulations de la CADES) renforcent le poids qui pèsera sur les générations futures. Aujourd'hui, nous sommes loin d'un développement responsable et durable. C'est pourquoi, nous souhaitons que la dette, aujourd'hui logée dans la CADES, soit intégrée à la dette publique de l'État.

Pour assurer la sauvegarde de notre système de santé, il convient de rétablir l'équité contributive et de mettre en œuvre une fiscalité écologique et solidaire.

La maîtrise des coûts, doit passer aussi par un renforcement d'une véritable politique de prévention. Cela doit se traduire par une priorité donnée à la santé publique, à la prévention primaire et secondaire notamment

La santé environnementale et au travail doit être un axe majeur de notre système de protection sociale.

Permanence de Barbara Pompili
4 rue de la 2^{ème} DB – 80 000 Amiens
Tel : 03 22 72 03 63
contact@barbarapompili2012.fr



Barbara Pompili

Candidate de la majorité présidentielle
Elections législatives 10 et 17 juin 2012
2^{ème} circonscription de la Somme

C'est en privilégiant une approche globale de la politique de santé que nous parviendrons à pérenniser notre système de protection sociale. À cet effet, il conviendrait de mettre en place une véritable politique d'éducation pour la santé et de prévention. Une approche seulement curative est obsolète. De même, une refonte de l'accès aux soins primaires est à mener. Enfin, il est nécessaire d'obtenir une meilleure répartition et coordination de l'offre de soins sur l'ensemble du territoire.

Il faut mener une refonte de la politique du médicament et avoir une meilleure maîtrise du prix. Cela passe par une meilleure transparence et indépendance des professionnels de santé et des experts vis à vis de l'industrie pharmaceutique. Pour cela, il est indispensable d'agir efficacement dans la lutte contre les conflits d'intérêts

2/ Comment envisagez-vous de mettre un terme à la différence entre les prix réels et les bases de remboursement?

Il faut engager un réexamen de l'ensemble de la politique des prix et des remboursements (traitement du plafonnement des dépassements d'honoraires, remboursement de médicaments) et valoriser le remboursement des soins dentaires et d'optiques par le régime général.

La sécurité sociale doit couvrir au moins 80 % des dépenses de santé.

Une réforme ambitieuse de la fiscalité et une politique de santé liant l'éducation pour la santé et la prévention le permettraient, sans aggraver les déficits, au contraire.

3/ Quelle réponse apporterez-vous aux personnes en situation de perte d'autonomie et à leur entourage?

La perte d'autonomie doit être prise en charge par la création d'un cinquième risque dont le financement doit être assuré par la solidarité nationale.

Il en effet est urgent de mieux compenser la perte d'autonomie. Il est urgent de proposer un éventail de solutions adaptées aux personnes, respectueuses de leur choix, ainsi que de mieux prendre en compte les aidants, qui, le plus souvent, sont des aidantes. C'est une réforme d'envergure qu'il convient de mettre en œuvre et non des mesures parcellaires qui, tout en étant nécessaires, manquent de cohérence globale.

La solidarité nationale doit couvrir ce risque.

Permanence de Barbara Pompili
4 rue de la 2^{ème} DB – 80 000 Amiens
Tel : 03 22 72 03 63
contact@barbarapompili2012.fr



Barbara Pompili

Candidate de la majorité présidentielle
Elections législatives 10 et 17 juin 2012
2^{ème} circonscription de la Somme

4/ Êtes-vous prêt à accorder aux mutuelles la possibilité de contractualiser avec les professionnels de santé au même titre que le font déjà les assureurs?

Il faut donner plus de libertés aux mutuelles pour une contractualisation avec les réseaux des professionnels de santé afin de favoriser les conditions d'un meilleur accès de tous à des soins de qualité et au meilleur cout . Il faut dans le même temps, mieux reconnaître les organismes complémentaires dans notre système de santé et notamment les mutuelles.

Pour ce faire des contre-parties peuvent être envisagées comme la limitation des dépassements d'honoraires. L'investissement des mutuelles dans la prévention primaire et secondaire ainsi que dans les soins de proximité et de premiers recours doit être renforcé.

Il est nécessaire aussi de donner une meilleure reconnaissance des centres de santé ou maison de santé pluridisciplinaires qui sont ou seraient gérés par des mutuelles ou des autres acteurs de l'économie sociale et solidaire.

De plus, une réflexion sur la mise en place "d'un forfait structure" doit être engagée afin que les dépenses liées au tiers payant, aux actions de préventions et sociales au sein des centres de santé ou maisons de santé pluridisciplinaires soient rémunérées afin de lutter contre les déficits cumulés de ce type de structure de soins.

5/ L'adhésion à une complémentaire santé est aujourd'hui indispensable pour l'accès aux soins en France. Quelles solutions envisagez-vous pour favoriser l'accès à une mutuelle et mettre ainsi en œuvre le droit à une garantie complémentaire solidaire pour chacun?

Il faut revenir sur l'augmentation de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) qui pèse lourdement sur les contrats responsables et solidaires.

Le fait d'augmenter la TSCA ne peut qu'avoir un effet désastreux sur la couverture maladie complémentaire de la population. C'est pourquoi il est essentiel de revenir sur cette décision.

Le tarif des mutuelles est en effet un facteur déterminant de la décision d'y souscrire ou non.

Aujourd'hui, 14 % des chômeurs, 8,5 % des ouvriers non qualifiés et 3,7 % des cadres n'ont pas de couverture complémentaire.

Quant aux étudiants, 19 % déclarent ne pas avoir de complémentaire santé et 34 % renoncent à se soigner. Certes, des dispositifs existent pour favoriser l'accès aux soins des étudiants : l'aide à la complémentaire santé et la CMU-C. Mais, pour atteindre leur objectif, il conviendrait de revoir

Permanence de Barbara Pompili
4 rue de la 2^{ème} DB – 80 000 Amiens
Tel : 03 22 72 03 63
contact@barbarapompili2012.fr



Barbara Pompili

Candidate de la majorité présidentielle
Elections législatives 10 et 17 juin 2012
2^{ème} circonscription de la Somme

leurs critères d'attribution. L'indépendance fiscale, la décohabitation ou encore l'absence de pension alimentaire constituent trois critères inadaptés au regard de la situation des étudiants. C'est pourquoi il est nécessaire de simplifier l'accès à l'ACS, notamment en l'ouvrant de droit aux étudiants boursiers, sur le modèle de ce qui est fait pour les bénéficiaires du RSA.

Je reste entièrement à votre écoute afin d'échanger plus en profondeur sur ces questions et plus particulièrement lorsque celles-ci seront discutées à l'Assemblée nationale.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes sincères salutations

Barbara Pompili

Permanence de Barbara Pompili
4 rue de la 2^{ème} DB – 80 000 Amiens
Tel : 03 22 72 03 63
contact@barbarapompili2012.fr

